

## Séminaire Hexis

### « Connaissance de soi et connaissance du soi »

Le mercredi de 17H à 19H  
Salle Chevreul 206  
Bâtiment de la recherche, 18 rue Chevreul, 69007 Lyon

Programme et résumés de la saison 2014-2015  
Second semestre

#### **Mercredi 28 janvier**

Vincent Descombes (EHESS) : « *Peut-on parler de soi à la première personne ?* »

#### Résumé

Cette question semble absurde. La première personne grammaticale n'est-elle pas faite justement pour cela : parler de soi ? Mais il en va ici comme d'un paradoxe mégarique. La question n'est pas véritablement de savoir si Achille pourra dépasser la tortue, mais si notre philosophie nous permet d'accepter le fait qu'il le puisse. Plusieurs analyses de la conscience de soi ont pour conséquence de rendre problématique, voire structurellement impossible, le fait d'user du « je » pour parler de soi. Que faire de ce paradoxe ?

#### **Mercredi 25 février**

Journée d'études, de 14H à 17H : « Le soi et le monde extérieur »  
avec Denis Forest (Université Paris Ouest Nanterre La Défense) et Olivier Massin (Université de Genève).

#### **Mercredi 4 mars**

Groupe de lecture « La nature des raisons »

Texte : Harry G. Frankfurt, *Taking Ourselves Seriously & Getting It Right*, Stanford University Press, 2006.

Présentation : Lorraine Gérardin-Laverge (Université Paris Ouest Nanterre La Défense).

#### **Mercredi 18 mars**

Frédérique de Vignemont (CNRS, Institut Jean Nicod) : « *Une conception narcissique du corps propre ?* »

#### Résumé

Alors même que je sens la chaleur de ma tasse de thé dans la main, j'ai conscience qu'il s'agit de ma propre main et de celle de nulle autre. Selon Mike Martin (1995), le sentiment d'appartenance du corps dans sa forme la plus minimale se réduit à la conscience des frontières au sein desquelles il est possible d'éprouver des sensations corporelles. Mais la conscience spatiale du corps suffit-elle à rendre compte de la conscience de soi corporelle? Je défendrai ici l'hypothèse que ce n'est qu'en ayant conscience que les frontières spatiales du corps revêtent une importance particulière pour le sujet, importance qui explique pourquoi il faut le protéger, que l'on peut avoir conscience de son corps comme étant le sien.

### **Mercredi 8 avril**

Groupe de lecture « La nature des raisons »

Texte : Philip Pettit, "Three aspects of rational explanation", in *Rules, Reasons, and Norms*, Clarendon Press, Oxford, 2002.

Présentation : Blondine Desbiolles (Université Jean Moulin Lyon 3).

### **Mercredi 22 avril**

Fabrice Teroni (Université de Genève) : « *Émotions et moi, et moi, et moi* ».

#### Résumé

On rencontre régulièrement dans la littérature des remarques soulignant l'étroitesse des rapports entre un sujet et ses émotions, remarques sans doute sous-tendues par certaines intuitions à ce propos. C. Calhoun (2004) observe ainsi que toute émotion possède une certaine « subjectivité biographique » et R. de Sousa (2007) insiste sur la présence de deux aspects au sein des émotions : elles seraient à la fois à propos du monde et à propos du sujet qui les ressent. Par ailleurs, on dit couramment de quelqu'un qui répond émotionnellement à un événement qu'il le « prend personnellement ». Ces remarques suggestives laissent entendre qu'une bonne compréhension des émotions doit tenir compte de leur rapport au moi.

Afin d'être digne d'intérêt, ce rapport doit dépasser le constat selon lequel l'occurrence d'une émotion exige la présence d'un sujet, constat qui s'applique à tout état mental. Les remarques précédentes n'ont pas pour fonction de rappeler ce truisme, mais celle de signaler l'existence d'un rapport plus étroit entre un sujet et ses émotions. Quel pourrait-il être? Puisqu'un trait fondamental des états psychologiques est leur intentionnalité, c'est-à-dire le fait qu'ils sont dirigés vers quelque chose, il convient de se tourner vers ce trait des émotions. Or, l'intentionnalité des émotions est complexe – quelque chose (objet particulier) s'y trouve évalué (objet formel) – et il existe pour cette raison différentes façons de comprendre le rapport entre émotions et moi. Une thèse ambitieuse situe ce rapport au niveau de l'intentionnalité des émotions, où il peut caractériser soit l'objet particulier, soit l'objet formel. Le caractère ambitieux de cette thèse provient du fait qu'elle considère que le rapport entre émotions et moi est réfléchi dans la nature même des émotions en tant que phénomènes psychologiques, nature au moins partiellement constituée par leur intentionnalité.

Mon exposé est structuré autour de l'examen de trois thèses de cette nature. J'examinerai d'abord la thèse selon laquelle toute émotion renferme une forme de réflexivité en ce qu'elle est intentionnellement dirigée vers le sujet qui la ressent. Le moi est ici considéré être l'objet particulier de toute émotion. Je me consacrerai ensuite à l'examen d'une deuxième thèse, plus subtile, qui considère que les émotions sont réflexives en ce qu'elles portent sur d'autres états psychologiques du sujet. Je me tournerai enfin vers une thèse qui situe le rapport entre émotions et moi au niveau de l'objet formel. Elle soutient que toute émotion a pour objet formel une propriété évaluative relationnelle dont l'un des termes est le sujet qui la ressent. Je chercherai à montrer que ces trois thèses valent au mieux pour un sous-ensemble restreint d'émotions et qu'elles doivent parfois être remplacée par des thèses modestes quant au rapport entre émotions et moi, à savoir des thèses qui ne présupposent aucun rapport intentionnel entre les deux.

Les séances auront lieu le mercredi de 17H à 19H, et seront consacrées à des interventions de 45 minutes environ, suivies d'un temps d'échanges et de questions.

**La salle de conférence définie pour les séances étant susceptible de changer, nous vous**

**invitons à vous inscrire à notre liste de diffusion en nous contactant à cette adresse :**  
**[lyonhexis@gmail.com](mailto:lyonhexis@gmail.com)**

Le séminaire est ouvert à tous !

Avec la participation et le soutien de l'Irphil (Lyon 3), de l'Ecole Doctorale de Philosophie (ED 487), et de l'ENS de Lyon.